

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE

2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lanchantin, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, Mme Esther BEUVE, M. Éric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY

Excusés : Mme Aurélie COLLIBEAUX-VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD, Mme Isabelle DEGUETTE qui a donné pouvoir à Mme Esther BEUVE, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Alain EUDES qui a donné pouvoir à Mme Martine SAVARY, Mme Sylvie GAUTIER qui a donné pouvoir à M. Eric CAUVIN, M. Gilles MALICOT, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER, M. Manoël DUDOUIT

Secrétaire de séance : Mme Nathalie LECLER

Date de convocation : 5 septembre 2024

Date d'affichage : 26 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 16

Pouvoirs : 6

Votants : 22

Délib. n°2024-057 : Nouveau contrat de pôle de services (CPS) avec le Département de la Manche - dépôt de candidature pour la période 2023-2028

Dans le cadre de sa politique territoriale, le Département de la Manche accompagne, à travers le dispositif Contrat de pôle de services (CPS), sur une période de 4 ans, les projets communaux partagés en termes de priorité. Les thématiques éligibles sont : équipements et services au public, habitat, aménagement et mobilité douce, biodiversité, économie sociale et solidaire, cohésion sociale.

Pour chaque commune éligible au CPS, le Département a déterminé une enveloppe globale valable pour les 4 années du dispositif, calculée sur la base de 200 € par habitant (population DGF). Pour Condé-sur-Vire, l'aide possible s'élèverait à 850 000 € hors bonification (+ 170 000 €). Le taux d'intervention applicable au coût éligible de l'opération sera modulable et défini par le maître d'ouvrage, dans une fourchette comprise entre 10 et 40 %, dans la limite de l'enveloppe financière globale.

Dans une logique incitative, le maître d'ouvrage pourra bénéficier, par projet, d'une bonification de 20% du montant de la subvention (170 000 € au total), dès lors qu'il démontrera une double ambition en matière de transitions écologique et inclusive.

Calendrier prévisionnel :

- ✓ délibération de déclaration de candidature (septembre)
- ✓ dépôt du dossier de candidature (septembre)
- ✓ audition par les conseillers départementaux (octobre)
- ✓ Validation des projets par la commission permanente du Département (décembre)

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

S²LO

ID : 050-200063592-20240912-DELIB2024_57-AR

Liste des projets proposés :

Libellé projet	Timing de réalisation	Montant HT	Base éligible	Taux d'intervention sollicité	théorique*	sollicitée
Projet 1 : rénovation énergétique et modernisation du cinéma-théâtre	Début travaux avril 2024 Livraison mars 2025	2 016 900,97 €	2 016 900,97 €	20%	403 380,19 €	80 676,04 €
Projet 2 : rénovation énergétique de l'école élémentaire	Début travaux été 2025 Durée 3 ans	2 054 000 €	2 054 000 €	20%	410 800 €	82 160 €
TOTAL		4 070 900,97 €	4 070 900,97 €		814 180,19 €	162 836,04 €

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Approuver le dépôt d'un dossier de candidature en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de pôle de services (CPS) avec le Département de la Manche ;
- Approuver la liste ci-dessus des projets susceptibles d'être inscrits dans le futur contrat de pôle de services ;
- Habilitier le Maire à prendre tous actes y afférents.

Pour : 22	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

